

SAINT-CONTEST, le 6 mai 2026

Travaux de réhabilitation et de mise en conformité d'une résidence autonomie de 39 logements à Courseulles-sur-Mer (14470)

Objet : Avis de déclaration sans suite pour redéfinition du besoin – Lot n°2 – Isolation thermique extérieure

Conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique, nous vous informons déclarer sans suite la présente procédure pour le lot n°2 – Isolation thermique extérieure.

Cette décision est motivée par une redéfinition du besoin afin de répondre aux contraintes liées au Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL).

Le marché sera prochainement relancé sur la plateforme Marchés Sécurisés.

Morgan TAILLEBOSQ
Directeur juridique et contentieux

